



Nucléaire : des contrats grâce aux EPR2

Olivier CLERC.

Framatome, pour les réacteurs, Eiffage, pour le gros œuvre... Le ruissellement du programme EPR2 commence.

« Je souhaite que six EPR2 soient construits et que nous lancions les études sur la construction de huit EPR2 additionnels. » Le 10 février 2022, Emmanuel Macron relançait la filière nucléaire française par son discours de Belfort. Depuis, la machine industrielle s'est enclenchée. EDF a passé ses commandes à sa filiale Framatome pour les réacteurs, Eiffage a décroché la partie génie civil et a commencé le terrassement du premier site, à Penly (Seine-Maritime), et le marché EPR2 commence à ruisseler sur la « petite » sous-traitance.

Parmi les premiers servis, le groupe Fives Nordon, basé à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Il vient de signer un contrat de plusieurs dizaines de millions d'euros (sans plus de précisions), portant sur la production de quelque 300 équipements chaudronnés pour la première salve d'EPR2. C'est sa filiale ACPP, basée à Digulleville (Manche), qui hérite de la commande. Spécialisée dans la chaudronnerie et la tuyauterie industrielle de haute technicité, l'entreprise est une miraculée. Alors filiale de Manoir Industries, dont l'actionnaire unique (un fonds d'investissement hongkongais) avait asséché la trésorerie, elle avait failli mourir en 2021. Avant d'être

rachetée par Fives Nordon.

Jean-Jacques Depuydt, le président du groupe, précise : « Nordon est plus orienté sur la partie production d'électricité, et ACPP spécialisée cycle du combustible. C'était dommage qu'un tel acteur historique disparaisse. »

La légitimation du rachat s'impose aujourd'hui. « Ce contrat va nous alimenter pendant au moins dix ans en termes de fabrication », reprend le patron. Lequel annonce 15 millions d'euros d'investissement dans l'outil industriel et l'embauche d'une centaine de salariés.



Jean-Jacques Depuydt, président de Fives Nordon.

■

